Consultations du FMC sur ses programmes destinés aux MNI pour 2027-2028

Le 2 novembre 2026

CANADA MEDIA FUND
FONDS DES MÉDIAS DU CANADA

BIENVENUE

PROGRAMME

- Contexte actuel
- Modifications des programmes destinés aux MNI
- Récapitulation

CONTEXTE ACTUEL

Nous devons trouver un équilibre entre différents éléments :

- Assurer la stabilité des parties prenantes existantes tout en créant de nouveaux points d'accès ou nouveaux déclencheurs au financement du FMC;
- Soutenir à la fois le contenu télévisuel linéaire et les médias numériques et interactifs;
- Maintenir le financement projet par projet tout en mettant à l'essai de nouvelles approches pour soutenir le développement des entreprises et de l'industrie;
- Servir de vecteur des objectifs de politique publique et de levier de retombées économiques.

Plan stratégique du FMC



CONTEXTE ACTUEL

Réalité du FMC

- Bassin croissant de requérants (2022 demandes reçues en 2025-2026)
- Demande excédentaire (en 2025-2026, la demande a été 2,5 fois supérieure au financement disponible dans les programmes sélectifs)
- Coûts de production en hausse
- La modernisation de l'industrie audiovisuelle menée par le ministère du Patrimoine canadien
- Les bouleversements technologiques et internationaux en cours

CONTEXTE ACTUEL

RÉALITÉS EN MATIÈRE DE REVENUS

- Revenus de sources privées (services de télévision par câble et par satellite) continuent de décliner.
  - Il est projeté qu'ils ne représenteront que 28 % du budget du FMC en 2027-2028
  - L'incertitude persistante quant aux contributions des services de diffusion en continu en ligne.

- De nouveaux revenus publiques du gouvernement fédéral ont été promis.
  - Supplément de 127,5 M$ annoncé en novembre 2025.
  - Supplément de 600 M$ annoncé en juin 2026 - mais sans confirmation du quand ni du comment

CONTEXTE ACTUEL

- Excédent de demandes dans les programmes destinés aux MNI : la demande continue de dépasser l'offre.

Demandes présentées au titre des programmes sélectifs en 2026-2027 (à ce jour)

- Prototypage (printemps) : **113** demandes reçues | **22** projets financés (20 %)
- Prototypage (automne) : *la date limite est le 10 novembre*
- Innovation et projets commerciaux (printemps) : **55** demandes reçues | **20** projets financés (36 %)
- Innovation et projets commerciaux (automne) : **69** demandes reçues | *il n'est possible que de financer **14** à **16** projets* (24 %).

CONTEXTE ACTUEL DES MNI

Ce que nous tentons de résoudre

- L’industrie a considérablement évolué depuis le lancement des programmes.
- Tous les secteurs n’ont cessé de progresser et de se diversifier.
- Le modèle des programmes devrait évoluer au rythme de l’industrie.
- Les requérants expriment une insatisfaction croissante face au processus.

CONTEXTE ACTUEL DES MNI

Ce que nous envisageons

- Modernisation du modèle des programmes destinés aux MNI.
- Efficacité opérationnelle.
- Importance accrue de la validation du marché et des données mesurables sur l'auditoire.
- Encouragement des investissements externes et étrangers.
- Meilleur reflet du potentiel commercial de tous les formats.
- Reconnaissance continue des besoins des entreprises aux différentes étapes de leur trajectoire et maintien des débouchés pour les nouveaux·elles participant·es au système.

Modifications proposées à apporter aux programmes pour 2027-2028

VOLET « INVESTISSEMENTS DE TIERS » | LES PREMIERS CHIFFRES

- **8** projets reçus et approuvés | **7,5 millions de dollars** engagés
- **6** jeux (72 %) | **2** projets immersifs ou expérientiels (28 %)
- Répartition régionale : Ouest, **5** (58 %) | Québec, **2** (28 %) | Est, **1** (14 %)
- Les fonds ont été entièrement engagés en 1 journée

VOLET « INVESTISSEMENTS DE TIERS » | LES PREMIERS COMMENTAIRES

Commentaires reçus

- La position de récupération est perçue positivement.
- Le FMC est en mesure d'offrir aux producteur·trices un levier leur permettant de négocier de meilleures conditions avec leurs partenaires.
- Tout porte à croire que d'autres demandes auraient été présentées au cours de l'automne s'il y avait eu des fonds.

VOLET « INVESTISSEMENTS DE TIERS » | CHANGEMENTS

Encourager la coproduction internationale

- Dans le cadre des structures de financement actuelles, rien n'incite à la coproduction.
- Les producteur·trices ont déploré la suspension des mesures incitatives internationales.
- PROPOSITION DE MODIFICATION
  - Dans le cas des coproductions internationales, le producteur canadien pourrait comptabiliser, pour l'atteinte du seuil requis, les engagements obtenus par le coproducteur auprès de son organisme régional (p. ex., Film Fund Luxembourg). À l'heure actuelle, seul le financement attribué à la partie canadienne du devis est pris en compte.

VOLET « INVESTISSEMENTS DE TIERS » | QUESTIONS

1. Quel budget supplémentaire serait-il raisonnable d'allouer à ce volet?
2. Êtes-vous favorable à la mise en place de mesures incitatives pour la coproduction internationale dans le cadre de ce volet?
3. Y a-t-il d'autres améliorations que nous devrions apporter à ce volet au cours des prochaines années?

PROGRAMME D'ITÉRATION | COMMENTAIRES

27	6,8 M$	9,3 M$	69,3 %
projets financés	contribution du FMC	budgets totaux des projets	part du FMC

- Créé il y a **2** ans | **27** contrats signés (6 projets terminés et lancés)
- Seuils actuels :
  - 500 000 $ en revenus générés OU 20 000 unités vendues (ou participant·es, dans le cas des centres de divertissement hors foyer [LBE])
- Contribution maximale : 350 000 $
- PROPOSITION DE MODIFICATION : Relever les seuils de façon à restreindre le programme aux projets pour lesquels le FMC a entièrement récupéré son investissement (probablement seulement 1 ou 2 projets par année)

PROGRAMME D'ITÉRATION | QUESTIONS

1. Compte tenu des besoins de l'industrie, ce type de financement demeure-t-il une priorité?
2. Êtes-vous favorable à la proposition de modification?
3. OU recommanderiez-vous de suspendre le programme et de réaffecter intégralement les fonds?
4. Y a-t-il d'autres améliorations que nous devrions apporter?

PHASE DE LA PRODUCTION | CONTEXTE

- La demande des auditoires envers les expériences hors foyer est en hausse.
- De nouveaux modèles d'affaires font leur apparition.
- L'un des rares organismes de financement publics dans le monde à ne pas distinguer les aides par type.
- L'approche uniforme adoptée dans la prise de décision suscite de la frustration de toutes parts.
- La distinction entre les objectifs commerciaux et les objectifs d'innovation ne se traduit pas par des différences tangibles en matière de revenus, d'auditoire ou de rendement entre les programmes.

PHASE DE LA PRODUCTION | MODIFICATIONS

Restructuration proposée

- Abolir le Programme pour les projets commerciaux et le Programme d'innovation et d'expérimentation, pour créer un programme d'aide à la production doté de plusieurs volets :
  - Volet « Investissements de tiers » (« premier arrivé, premier servi », avec un engagement de partenaires commerciaux);
  - Volet « Jeux vidéo » (sélectif, pour les jeux vidéo seulement);
  - Volet « Contenu interactif et immersif » (sélectif, pour les projets qui ne sont pas des jeux vidéo).
- Des allocations seraient offertes à des projets à faible budget dans le cadre des deux volets sélectifs : accent mis sur les nouveaux producteurs, approches novatrices, expérimentation des formes, priorités culturelles.

PHASE DE LA PRODUCTION | MODIFICATIONS

Autres détails

- Les critères d'évaluation seraient revus afin de les adapter davantage à chaque secteur et de clarifier les exigences de validation : rayonnement auprès du public, analyse de marché et projections de revenus.
- Les montants alloués à chaque volet ne seraient pas répartis également, mais approximativement en fonction de la demande et du rendement.
- Les requérants présentant un premier ou un deuxième projet devraient soumettre leur demande dans la catégorie « faible budget » (exception : s'ils collaborent avec un partenaire commercial, ils pourraient tout de même présenter une demande dans le volet « Investissements de tiers »)

PHASE DE LA PRODUCTION | MODIFICATIONS

Avantages de cette approche

- Reconnaissance de la maturité et des complexités propres au secteur des MNI.
- Critères d'évaluation propre au secteur, veille stratégique ou tendances, et composition des jurys.
- Les dates limites des programmes sélectifs par année pourraient être maintenues, tout en respectant la spécificité des différents marchés.
- Les producteurs d'un premier ou d'un deuxième projet pourraient renforcer leurs compétences et leur expertise dans un cadre plus restreint tout en ayant moins de pression quant à la récupération.

PHASE DE LA PRODUCTION | QUESTIONS

1. Êtes-vous favorable à cette nouvelle structure pour la phase de production?
2. Y a-t-il d'autres changements que vous proposeriez d'apporter à la phase de production afin de tenir compte des réalités du marché et des besoins du secteur?
3. Quelles exigences de validation suggéreriez-vous d'appliquer à l'étape de l'évaluation?
4. Y a-t-il d'autres améliorations que vous aimeriez voir mises en place?

PLANIFICATION À LONG TERME | FINANCEMENT PAR JALON

Modèle actuel : financement par étape de travail

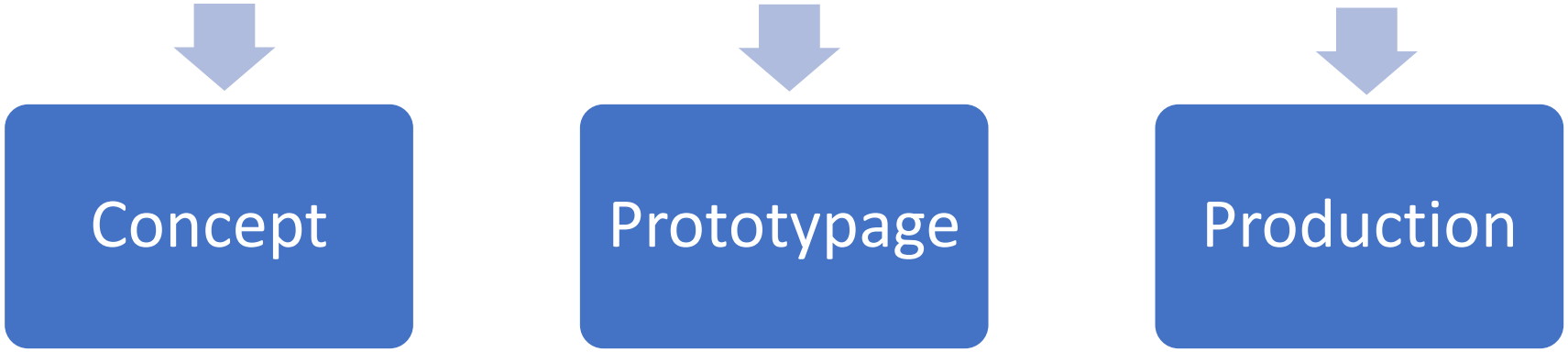

- Chaque étape exige de présenter une nouvelle demande et correspond à un nouveau processus.
- Aucune garantie de soutien d'une étape à l'autre.
- Duplication des documents et des tâches exigés du requérant et des équipes administratives.

PLANIFICATION À LONG TERME | FINANCEMENT PAR JALONS

Proposition pour 2028+ : Financement par jalons

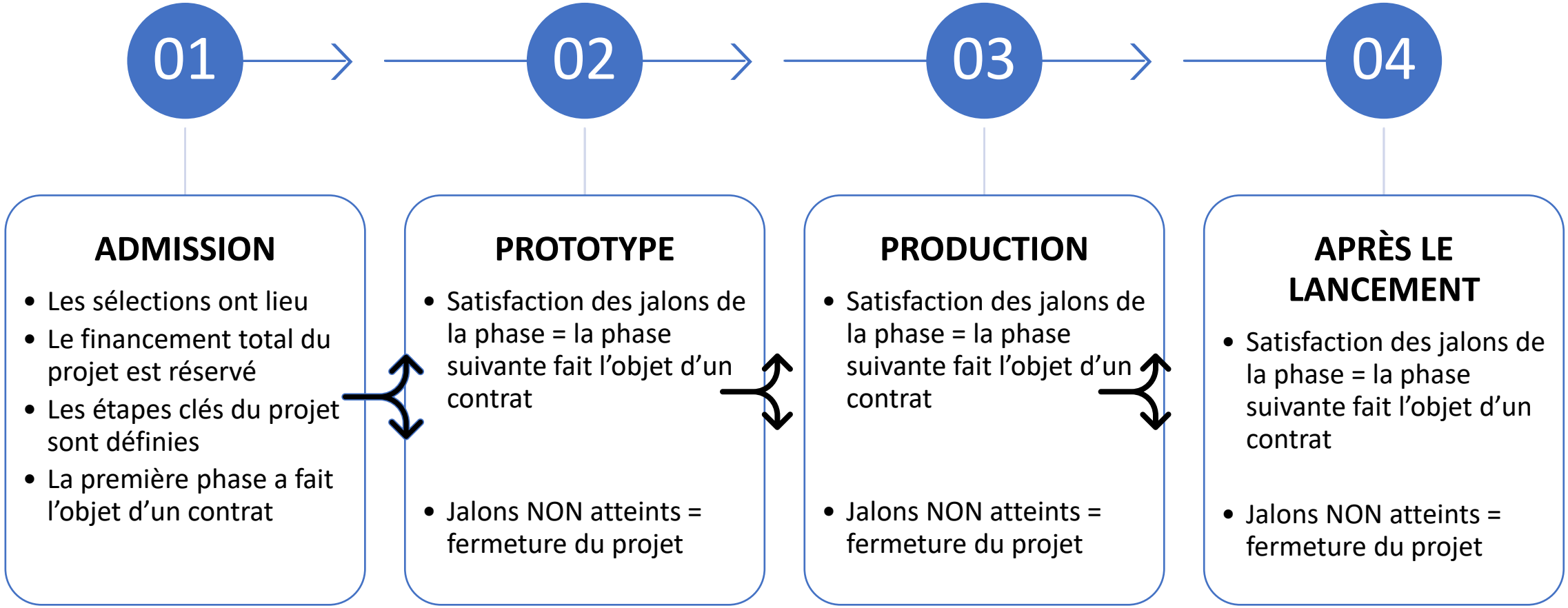

PLANIFICATION À LONG TERME | FINANCEMENT PAR JALONS

Autres détails

- Les jalons seraient propres à chaque projet, adaptés au type de contenu, et comprendraient un ensemble d'éléments livrables :
  - la réalisation des éléments du projet ou de la phase
  - la qualité des éléments du projet ou de la phase
  - la portée du projet et la structure de l'équipe
  - les objectifs prédéfinis de validation du marché et de l'auditoire
  - les objectifs postérieurs au lancement (phase d'itération) incluraient des seuils relatifs à l'auditoire et/ou aux revenus

PLANIFICATION À LONG TERME | FINANCEMENT PAR JALONS

Autres détails

- Si les objectifs préalablement convenus pour le projet ne sont pas atteints, celui-ci sera clos et les fonds seront libérés.
- Les producteur·trices peuvent présenter une nouvelle idée de projet dans les cycles suivants.
- Le volet « Investissements de tiers » serait maintenu.
- Des programmes sélectifs (de moindre envergure) destinés aux projets à faible budget et aux priorités culturelles pourraient être maintenus.
- L'accès au système sera conservé pour différents objectifs : soutien ciblé au marché, nouveaux producteur·trices ou créateur·trices, expérimentation quant à la forme ou à la technologie et retombées culturelles.

FINANCEMENT PAR JALONS | QUESTIONS

1. Quels sont les avantages et les inconvénients de cette proposition de structure?
2. Êtes-vous d'accord pour dire que nous devons conserver des points d'accès parallèle, notamment pour les projets à petit budget, les nouveaux requérants ou ceux qui ont obtenu un soutien du marché et n'ont pas présenté de demande à la première étape du processus?
3. Quels autres éléments devrions-nous prendre en considération avant d'adopter cette approche?

AUTRES COMMENTAIRES | QUESTIONS

1. Y a-t-il autre chose que vous souhaitez nous dire?

CALENDRIER

Réception des commentaires : 2 décembre 2026

Première présentation au conseil : mi-décembre 2026

Approbation des modifications de programmes : fin janvier 2027

Lancement des programmes : 1er avril 2027

COMMENTAIRES

Veuillez soumettre vos réponses écrites d'ici le 2 décembre 2026

consultations@cmf-fmc.ca

CANADA MEDIA FUND
FONDS DES MÉDIAS DU CANADA